

La Suisse réaffirme son engagement en faveur du Territoire palestinien occupé

La nouvelle a été corrigée ou complétée après la publication (13.10.2014)

Berne, 12.10.2014 - Dans le cadre de la « Conférence du Caire pour la Palestine - reconstruire Gaza », le délégué à l'Aide humanitaire Manuel Bessler a confirmé aujourd'hui l'engagement de la Suisse en faveur du Territoire palestinien occupé à raison de 30 millions de francs par an en moyenne pour la période 2014-2017. Il a également évoqué le rôle de facilitateur de la Suisse concernant le processus de réunification palestinienne.

M. Bessler s'était rendu à Gaza le 30 septembre dernier afin de constater la situation humanitaire sur le terrain après 51 jours de conflit. Lors de la conférence du Caire, M. Bessler a fait part de sa préoccupation face aux conflits répétés qui affectent la région et a transmis ses condoléances aux familles des nombreuses victimes. La Suisse appelle toutes les parties impliquées à sortir du cercle vicieux de la violence afin de permettre aux populations palestiniennes et israéliennes de vivre en sécurité et dans la dignité.

Pour la Suisse, les négociations de paix doivent être relancées selon des paramètres clairs afin de parvenir à une solution à deux Etats. La reconstruction de Gaza et le soutien aux Palestiniens vivant dans les territoires occupés ou en exil doivent s'inscrire dans un cadre politique durable. A ce titre, la Suisse souligne que l'accord de cessez-le-feu conclu entre les parties doit impérativement être consolidé et que le blocus de Gaza doit être levé. La Suisse rappelle également que le droit international humanitaire doit être respecté par les parties en toutes circonstances.

Pour la période 2014-2017, la Suisse prévoit d'allouer en moyenne 30 millions de francs par an à l'aide humanitaire et aux programmes de développement dans le Territoire palestinien occupé, ainsi qu'à des projets de promotion de la paix. Dans la continuation de son programme actuel, les domaines d'intervention principaux seront la gouvernance locale, la promotion de l'Etat de droit, le développement économique, ainsi que le soutien aux organisations humanitaires telles que l'UNRWA, le CICR ou le programme alimentaire mondial. En 2014, la Suisse a également alloué plus de 4 millions de francs supplémentaires en réponse aux besoins humanitaires créés par le conflit à Gaza.

La Suisse salue par ailleurs la conclusion, le 25 septembre dernier, d'un accord entre le Fatah et Hamas. La Suisse accompagne le processus de réunification palestinienne en tant que facilitatrice sur la base d'un mandat du Gouvernement National de Consensus palestinien et en concertation avec toutes les parties concernées. Cette facilitation vise à court terme à désamorcer la crise des salaires des employés civils à Gaza et sur le moyen et long terme à œuvrer à la consolidation et à la réforme du secteur public à Gaza et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé.

Données en annexe:

[Discours de Manuel Bessler \(en\) \(pdf, 87kb\)](#)

Références supplémentaires:

[Proche Orient \(Territoire palestinien occupé, Syrie, Liban, Jordanie, Irak\)](#)

Adresse pour l'envoi de questions:

Information DFAE
Palais fédéral ouest
CH-3003 Berne
Tél.: +41 58 462 31 53
Fax: +41 58 464 90 47
E-Mail: info@eda.admin.ch

Auteur:

Département fédéral des affaires étrangères

Internet: <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media.html>